



## **Après le boycott du CSFPT et du CSFPH, l'UNSA ne participe pas au CSFPE, ni au CCFP !**

*Le projet de loi sur la réforme de la fonction publique voulue par le gouvernement modifie en profondeur les règles organisant la fonction publique sans le crier trop haut et trop fort, en faisant fi des observations et propositions des organisations syndicales. Pour l'UNSA, cette démarche s'inscrit pleinement dans la caricature du monologue social.*

*En présentant son texte le 13 février et un calendrier des instances consultatives dans l'urgence (moins de 15 jours pour formuler par écrit de nouvelles propositions), le gouvernement a fait le choix de la provocation.*

*L'UNSA Fonction Publique a eu beau plaider pour un calendrier modifié et desserré, elle n'a reçu qu'une fin de non-recevoir. Il s'agissait pour l'UNSA de reporter le projet de loi après la période du grand débat national et d'avoir le temps nécessaire pour expertiser l'impact de toutes les mesures portées par le gouvernement. En effet, plusieurs d'entre elles modifient substantiellement le droit en cours dans la fonction publique et certaines affaiblissent significativement les droits et la protection des agents publics.*

*Devant l'indifférence du gouvernement, son refus de permettre une information et une consultation dignes de ce nom et l'irrespect des conditions minimales requises pour expertiser toutes les dimensions du projet de réforme, l'UNSA a donc décidé de boycotter la réunion des Conseils supérieurs de la Fonction Publique et du Conseil Commun de la Fonction Publique.*

*Ce boycott témoigne du désaccord profond de l'UNSA Fonction Publique, tant sur la méthode que sur le fond du texte. Le gouvernement doit respecter la démocratie sociale et donc les représentants que les agents viennent tout récemment d'élire.*

*L'UNSA demande au gouvernement, de revoir sa copie pour garantir le droit et l'équité des agents et de cesser ce monologue social qui méprise la représentation sociale des agents publics.*

*Aucune réforme réussie ne peut se faire sans respect ni reconnaissance du travail accompli au service des Français.*

*Bagnolet le 5 mars 2019*

*Luc Farré, Secrétaire Général UNSA Fonction Publique*

*Philippe CAPON, Secrétaire Général UNSA FASMI*